

SESSION DE PRE-RENTREE EN MATHEMATIQUES, FRANÇAIS, ANGLAIS ET ALLEMAND

Depuis de nombreuses années, le collège Sainte-Marie propose une session de révision et de mise en route lors de la semaine précédant la rentrée de septembre.

Durant quatre matinées, les élèves inscrits effectuent (en groupes restreints) des révisions sur des chapitres essentiels du programme de l'année précédente en vue du passage dans la classe supérieure. Chaque jour, un devoir leur est donné en fin de séance, qu'ils doivent rendre le lendemain.

Les sessions de Mathématiques, de Français et d'Anglais auront lieu du **lundi 28 août au jeudi 31 août 2023**. Chaque séance dure 1 heure 45 minutes.

Une ou deux disciplines au maximum peuvent être choisies, entre mathématiques, français, anglais et allemand. En cas de choix de deux disciplines, les combinaisons possibles sont mathématiques-français ou mathématiques-anglais ou mathématiques-allemand selon les horaires suivants :

	Passage en 5 ^{ème}	Passage en 4 ^{ème}	Passage en 3 ^{ème}	Passage en 2 ^{nde}
De 8h à 9h45	Mathématiques	Français ou Anglais	Mathématiques	Français ou Anglais ou Allemand
De 10h à 11h45	Français ou Anglais	Mathématiques	Français ou Anglais ou Allemand	Mathématiques

Les cours auront lieu en division des quatrièmes, au collège de la Solitude.

Attention : il n'y aura pas d'accusé de réception et, en l'absence de retour de notre part, l'élève doit considérer qu'il est inscrit pour le créneau horaire qu'il a choisi. Il devra donc se présenter le <u>lundi 28 août</u> devant le bâtiment des quatrièmes.

En revanche, si le nombre d'inscrits dans une session est insuffisant ou trop important, il est possible que nous soyons obligés d'annuler la session ou refuser des inscriptions. Vous serez alors bien évidemment contactés.

Le coût de chaque session est fixé à 90 euros, soit 180 euros pour deux sessions. Il est à régler par chèque à l'ordre de Sainte-Marie Lyon et ce dernier est à joindre au talon, dûment rempli, ci-dessous. Nous vous serions obligés de renvoyer votre demande avant le 14 juillet 2023. La priorité est donnée aux élèves ayant reçu un travail de vacances obligatoire.

Nous vous prions de croire, chers parents, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Les préfets du collège

Ce coupon-réponse doit être accompagné du règlement du coût de la session, **soit 90 €par session.** Le paiement est à faire par chèque, libellé à l'ordre de Sainte-Marie Lyon. Merci d'indiquer au verso du chèque le nom de l'élève, la classe dans laquelle il rentre et la mention « session de ... ». L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ces documents.